AVIS AUX CREANCIERS.

Miller-Elmer Mf'g Co., Ltd, versus Rolling Aichlen Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 91,834—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. O. Elmer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Johnston Armstrong, avocat.
23 mai—23 27—juin 1

W. H. Openweyer versus National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,630—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par les receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. E. Milling, E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.
21 mai—21 26 31

Samuel P. Williams et al vs United Wireless Telegraph Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97,516—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la Bank of Orleans, Receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank N. Butler, Dart, Kernan & Dart, avocats.
11 mai—11 15 20

C. A. Harang vs Consumers' Coffee Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 98,863—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis Knop, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de le Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel Hart & Davey, avocats pour le receveur.
16 mai—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Eiermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,156—Division D—Attendu que James P. Cordill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoinette Ancilles décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedriche, avocat.
14 mai—14 19 23

Succession de Mme Caroline Sallaz, épouse de Stephen Meloche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,840—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen Meloche, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. W. Young, avocat.
15 mai—15 19 24

Succession de Lawrence Klopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,557 — Division D — Attendu que Mlle Louise Kopp a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Klopp, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — C. I. Denechaud, avocat.
17 mai—17 21 26

Succession de C. A. Frederick Hinderer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 95,561 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Bank of Orleans, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank N. Butler, avocat.
14 mai—14 18 23

Succession de Mme Pauline Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,287—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Aaron Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Meyer S. Dreifus, avocat.
17 mai—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co., etc.

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, contigue au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisses en briques, à trois étages, susceptibles à de grands revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal, Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement, à deux étages.

120-22 rue S. Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal. Terrain vacant.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.

No 99,712—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—O. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, division "E," dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Charters, St-Louis, Toulouse et Vieilli-Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St-Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St-Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin passage pour voitures et environ vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 585, borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-cinq sur un plan de subdivision du dit îlet en quarante-quatre terrains, par J. A. B'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1890, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2653-55 rue Gravier, consistant d'un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, et deux chambres dans le fond.

No 3—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 364, borné par les rues Broad et Canal avenues et la rue Iberville (autrefois Douane) et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et als, à Gandet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville (autrefois Douane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No treize, le plus près de la rue Iberville (autrefois Douane) et cent vingt trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No quinze vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme (vieilles terres) No 16 et 16 1/2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistant en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté

No 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignés par les Nos seize et dix-sept sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1896, annexé à un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire, le 4 octobre 1896, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No dix-sept et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos vingt-et-un et vingt-deux, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad, consistant en une maison simple à deux étages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égouts.

5—Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carrollton, Perdido, Poydras et Caronelet sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente neuf pieds un pouce et pas de ligne sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans la même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill daté du 19 avril 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll consistant en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'îlet No 139, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis annexé et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante quatre pieds, six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B", dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci-dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Liberté, trente-sept pieds dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière par une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci-devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allées sont communes à plusieurs lots les bordant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix huit chambres en tout.

No 10—Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désigné par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedia, voyer, daté du 20 février 1890 et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1/2 de face à la rue Robertson sur cent vingt-deux pieds un pouces et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont bornés en arrière par une allée de six pieds de largeur et commune auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120-22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoise, retirée contenant environ six chambres de chaque côté.

No 11—Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Cleveland (autrefois Gasquet et Claiborne sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Frémeau, ingénieur civil, en date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire, le 9 mai 1889. Lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds, de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds, cinq pouces et deux lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal par une allée de cinquante trois pouces de largeur faisant face à ladite rue Robertson, mitoyens entre les précitée et autres lots désignés sur ledit croquis.

No 12—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. E. Ogas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 1/2/100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70/100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No 13—Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, (autrefois Gasquet) Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 19 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'élargissant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, consistant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option desdite acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égales avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire. Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Louis A. Wendel vs J. E. Burlage.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 27 mai 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano et tabouret, une Table de toilette, un Lavabo, deux Gardes-Robes, trois C. B. Chaises, une Table de Milieu, Berceuses, Glacière et etc.—Saisi dans le procès sus-intitulée et numérotés, suivant inventaire enregistré en monbureau. Conditions Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nile-Orléans. Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour.—Emile Pomes, avocat pour le demandeur.
15 mai—15 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division C., Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, No 100,058—Geo W. Ewell Sr vs Les Mineurs Mitchell — Attendu que Lucille Mitchell, veuve de J. A. Mitchell, du Comté de Hamilton, Etat du Tennessee, en sa capacité de gardienne ou tutrice dûment qualifiée de la personne et de la succession de ses enfants mineurs, à savoir: Morris Mitchell, William Mitchell, Alexander Mitchell, Thomas J. Mitchell et George Clark Mitchell, résidents du comté d'Hamilton, Etat du Tennessee, ont fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auddits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
Nouvelle Orléans, Lne, 9 mai 1912.
W. W. CUMMINGS, Député Greffier.
John Wagner, avocat.
11 mai—11 17 25—juin 1 8

VENTES A D'ENCAN.

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encaisseur de Commerce de Valeur du Troisième District.

No 4839 Dauphine coin de la rue Deslondes. Succession d'Anthony Beahr.

No 100,072—Cour Civile de District, Division A.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, en date du 16 mai 1912 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 20 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 231, borné par les rues Dauphine, Deslondes, Bourgogne et l'avenue Jourdan, désigné comme lot A, sur un croquis de C. U. Lewis, voyer, daté du 15 avril 1899, annexé à un acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900 et mesure suivant ledit croquis 53' sur la rue Dauphine sur 102' 11" 3"' de profondeur et face à la rue Deslondes desquelles deux rues il en forme l'encoignure, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, No 4839 rue Dauphine, sujet à un bail en faveur d'Aug. Carrère, au taux de trente cinq dollars par mois se terminant le 30 avril 1914, avec le privilège de le renouveller pour une durée de deux ans en plus aux mêmes conditions.

Acheté de P. H. Gram, suivant acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900, Reg. C. O. 175 Page 159.

Conditions—Une moitié en plus comptant, et le solde en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, représentés par des billets à ordre de l'acquéreur, portant six pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque, privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'à concurrence de l'apertion de crédit et devra transférer la police au porteur des billets l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans appréciation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets à ordre, et toutes autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, et déposer avec l'encanteur un acompte du prix de la vente de dix pour cent du montant de l'adjudication et aura droit aux loyers depuis la date de l'acte de vente notariée. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHARLES ROTH, Encanteur,
National Realty Co. Ltd.
No 604 Commercial Place.
Chas F. Claiborne, avocat.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines.

SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL.

No 50,901—Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jeudi, 13 Juin 1912, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la Succession de Dietrich Von Einsiedel, dossier No 50,901, daté et signé le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique aux jour, heure et lieu la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Ursulines, Rampart, Bourgogne et Hôpital, mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines sur soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant à une distance de cent dix pieds de la rue Rampart et est décrit par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884.

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1025 rue Ursulines.

Conditions—Comptant; acte de vente devant être passé devant Gustave J. Ricau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan et Dart, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter H. Linssen.

No 99,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

COTTAGE SIMPLE

Près de la rue du Canal, 117 rue Marais, Entre les rues Canal et Iberville.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans l'îlet No 158, borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Iberville (autrefois Douane), désigné par le No huit et mesurant vingt-huit pieds cinq pouces [28' 5'] de face à la rue Marais sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces (127' 10") entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 117 rue Marais, et consistant d'un cottage simple ayant deux étages dans le fond, contenant grande galerie de face, 7 chambres, grande écurie, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement. Lesdits billets devant être garantis en leurs paiements par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant toutes les clauses de sécurité usuelles et le pacte de non aliénation et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les dits billets soient placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour tous certificats, les taxes pour l'année 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Unterreiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur. Bureau 347 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Howard et S. Liberté, désigné par le No 3 de l'îlet 233, sur un certificat d'arpenteur fait par Frank H. Waddill, député voyer, daté le 21 mars 1898, et annexé à un acte de vente à la Security Building & Loan Association par Léon F. Hanbtman, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 27 avril 1898, et d'après ledit certificat, le dit lot commence à une distance de cent pieds de la rue Sixième et mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur entre lignes parallèles de 157 pieds 6 pouces. Acquise par Francesca Barone de John Sill, par acte pardevant James Simeon, notaire, le 15 novembre 1906, enregistré dans les livres d'aliénations 212, folio 318.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, contenant plusieurs chambres et portant le No 2836 rue Howard.

Termes et Conditions — Un tiers en plus comptant, le balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en portions égales, le crédit de ladite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur faits et endossés par lui et portant intérêt de sept pour cent par an de la date de la vente, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pact de non aliénation et toutes sécurités et clauses usuelles. 10 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, les taxes de 1912 devant être payées par lesdits acquéreurs ainsi que toutes les dépenses de certificats; actes de vente aux frais des acquéreurs devant Félix J. Puig, notaire.

U. Marinoni, avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.

No 911 N. Roman, Maison Simple

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur.

(In Re Succession de THERESE JACOB)

Mme ADINE REED vs ELLA HART et als.

No 94,474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le JEUDI 6 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 avril 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 25 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Planché maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté, anciennement Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Infourgues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1867.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'îlet No 236, borné par les rues Roman, Dumaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 36 pieds, 2 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par Mary Hattinger, épouse de Richard Murray, et Esther Finley, épouse de Samuel Logan, en indivis, par acte devant L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, de James McGary, le 1er mai 1852.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acheteur, devant Arthur Landry, notaire.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

Exceptionnellement Bien Située Maison Double à Deux Etages,

Nos 418 et 420 RUE JOSEPHINE,

Convenable pour Petite Fabrique et Entourée de Lignes de Chars Urbains, Chemins Inter-Etat et de Ceinture et de nos Superbes Docks Couverts.

A l'Encan, JEUDI, le 6 JUIN, 1912, à Midi.

IN REIMMEUBLE VEUVE RICHARD MURRAY ET AL. VS SAMUEL LOGAN ET AL.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 96,524.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le JEUDI 6 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 19 avril 1912, et le jugement signé en c